

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	15 jours
100	50	25	10
10	5	2	1

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal 112 14.
O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue Saint-Pierre

FRIBOURG

PREIX DES ANNONCES

1 ligne	1 jour	10
1 ligne	1 semaine	60
1 ligne	1 mois	100
1 ligne	3 mois	250
1 ligne	6 mois	450
1 ligne	1 an	800

M. V. X.

Nouvelles du jour

Dans quelles conditions la France et l'Angleterre vont discuter la question grecque.

Ce qui se passe en Transylvanie.

La France veut avertir les Grecs de ce qui leur arrivera s'ils appellent Constantin à remonter sur le trône. L'Angleterre laisse entendre qu'elle ne considère pas comme opportun cet avertissement préalable.

Mais le roi Constantin cédra de nouveau la couronne. Comment la France et l'Angleterre, cela étant, se comporteront-elles avec lui, son gouvernement et ses sujets? C'est pour en discuter et tâcher d'adopter un mode de traitement uniforme que M. Georges Leygues, chef du cabinet français et ministre des affaires étrangères, est parti hier pour Londres.

Le Temps de Paris écrit qu'il regretterait que l'Italie ne fût pas associée à la négociation anglo-française qui va s'ouvrir à Londres au sujet de la Grèce. Cette phrase signifie que la France et l'Angleterre agiraient bien en invitant l'Italie à prendre part à la discussion. Mais c'est ce à quoi celle-ci tient le moins. Les entretiens de M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, avec le ministre des affaires étrangères d'Italie, et ceux de l'ambassadeur d'Italie à Paris avec le président du Conseil français nous fixent déjà sur l'attitude du gouvernement italien. Il en est résulté clairement que l'Italie considère le retour éventuel du roi Constantin dans sa capitale comme une question qui concerne exclusivement la Grèce.

Nous avons cité il y a peu de temps un certain nombre de faits qui montraient la misérable situation des catholiques de Transylvanie, sous le régime roumain. Les protestants de cette ancienne province hongroise sont d'ailleurs logés à la même enseigne. Aussi les autorités ecclésiastiques des deux confessions viennent-elles de saisir l'occasion de la présence du ministre roumain de l'Intérieur pour lui soumettre leurs doléances.

Dans le mémoire qui a été remis en l'occurrence à M. Argetoianu, catholiques et protestants transylvains se plaignent particulièrement d'un décret royal en vertu duquel il est interdit à tout non Roumain de sortir de sa commune d'origine pour s'établir à demeure en un autre lieu. On en croit à peine ses yeux en lisant qu'un Etat moderne a une mesure pareille dans l'arsenal de ses lois. Le système de la résidence forcée n'est appliqué par quelques Etats qu'à titre de mesure pénitentiaire. En Roumanie, elle est de droit général.

Le décret en question a de graves conséquences non seulement pour les individus, mais pour l'Eglise : il empêche, en effet, absolument de pourvoir aux postes du ministère paroissial, car on pense bien que, en Transylvanie pas plus que chez nous, il n'est possible de donner à chaque paroisse un pasteur originaire de l'endroit même où il doit exercer ses fonctions. Même conséquence à l'égard de l'école : il ne faut pas songer à pourvoir l'école de chaque commune d'un maître qui soit ressortissant de cette commune.

Ces conséquences du décret ont été prévues par ceux qui l'ont inspiré et c'est justement pour en obtenir cet effet de désorganisation religieuse et scolaire du pays conquis qu'ils l'ont fait signer par le roi. Ils espèrent ainsi faciliter sa besogne au prosélytisme orthodoxe qui a mission de transformer les ci-devant Hongrois de Transylvanie en bons Roumains.

Une autre disposition du décret porte que toute personne dont la présence est jugée nuisible à l'intérêt général ou qui ne peut exciper d'une occupation définie doit être expulsée. Les fonctionnaires roumains se servent de cette guillotine sèche à tour de bras pour écarter de leur chemin quiconque fait obstacle, par sa seule présence, à leur apostolat en faveur du schisme, considéré comme le meilleur moyen d'assimiler les populations annexées.

Ces deux mesures d'ordre général sembleraient devoir suffire au but qu'on se propose.

Mais non. Il s'y ajoute toute une gamme de vexations administratives. Depuis deux ans, le Trésor roumain n'a pas payé les traitements ecclésiastiques et scolaires. Le fisc ne rend pas les fonds pieux qu'il a mis sous séquestre, ni même les églises ou les écoles dont il s'est emparé. D'autre part, le gouvernement refuse de reconnaître les écoles qu'on crée pour remplacer celles qu'il tient fermées. Les requêtes des autorités ecclésiastiques restent sans réponse et les affaires sur lesquelles elles demandent l'avis de l'Etat, sans solution; par contre, l'Etat intervient de son estoc dans des questions où il n'a rien à voir, comme certains détails du culte. Ses agents s'arrogent même le droit de prescrire des cérémonies liturgiques, au gré de leur fantaisie. Le curé qui prétend en référer à son évêque est battu ou emprisonné.

Il paraît que le représentant du gouvernement roumain n'est pas resté insensible au triste tableau des avanies souffertes par les populations ci-devant hongroises de Transylvanie.

La proposition américaine d'une grosse négociation économique avec l'Allemagne, dont nous avons parlé hier, suppose l'abolition formelle de l'état de guerre toujours existant entre les deux pays, car il faudra des négociations diplomatiques pour réaliser ce projet. En pratique, les relations entre Américains et Allemands sont rétablies sur le pied d'avant la guerre.

On pense bien que ce n'est pas une impulsion sentimentale qui pousse les industriels, les financiers et les grands fermiers des Etats-Unis à demander qu'on ouvre à l'Allemagne un crédit de 10 milliards en marchandises. Ce mouvement de générosité procède de cette charité bien entendue qui, selon une maxime banale, « commence par soi-même ». Les Américains songent à ouvrir à leurs produits un débouché rémunérateur, ce qui atténuerait la crise dans laquelle ils se débattent en ce moment et conjurerait la dégringolade trop rapide des prix.

La presse allemande commence à discuter l'idée soulevée de l'autre côté de l'Atlantique. Elle se montre reconnaissante, sans attendrissement exagéré, et fait voir qu'elle sait aussi bien calculer que les cousins anglosaxons. La Gazette de Francfort, traitant la question du gage du prêt en question, gage qui serait fourni par la propriété allemande séquestrée aux Etats-Unis, dit que les Allemands aimeraient avant tout obtenir la restitution de leurs biens. Quant à la nature des crédits, les Allemands ne se contenteraient pas volontiers de marchandises; ils voudraient qu'une partie du prêt consistât en avances de fonds destinées à améliorer le change.

Le simple bruit d'arrangements possibles a d'ailleurs déjà fait monter le marc, à la vive satisfaction des Américains, qui y ont le plus grand intérêt, puisque l'Allemagne ne deviendra une cliente sérieuse qu'à condition de n'avoir pas à payer une surprime ruineuse pour ses achats.

On mande d'Orvieto (Italie) que l'abbé Vincenzo Vincenzi, docteur en théologie, ancien professeur de séminaire, prédicateur autrefois renommé, qui avait rompu soudainement avec l'Eglise en 1908, et s'était lancé dans le mouvement socialiste, vient de rentrer dans la communion des fidèles.

L'abbé Vincenzi a publié une déclaration par laquelle il fait amende honorable et demande pardon au peuple chrétien pour le scandale qu'il a donné. Il est entré dans la Congrégation des Passionnistes.

NOUVELLES DIVERSES

M. Leygues, chef du ministère français, est arrivé hier soir jeudi, à Londres, où il traitera de la question de Grèce.

Le plébiscite grec est fixé au 5 décembre; la convocation de la Chambre est ajour-

née au 9; le discours du trône sera lu par la reine Olga.

L'agence anglaise Reuter apprend qu'aucune décision n'a encore été définitivement prise au sujet de la visite de M. Lloyd George à l'assemblée de la Société des nations à Genève.

On communique au sujet de l'état de santé de l'ex-impératrice allemande que, à la suite des progrès de la maladie du cœur, l'état reste grave.

Le marquis Garoni, nouveau représentant du gouvernement italien en Turquie, est arrivé hier, jeudi, à Constantinople.

La baisse

Cette fois, ça y est. Il n'y a plus à en douter, après l'exposé documenté qu'un collaborateur du Bund pour les questions économiques vient de faire dans ce journal, où le tableau du mouvement général de baisse tient trois colonnes.

C'est aux Etats-Unis et au Japon que le branle a été donné. En Amérique, au mois de mai déjà, les prix de détail des étoffes, des vêtements confectionnés et des chaussures descendirent de 15-30 %. Les prix en Bourse accusèrent un recul parallèle. Le coton perdit quelque cent points.

Au Japon, une violente crise se déclara dans l'industrie textile et la soierie : les prix baissèrent de moitié.

La cause de ce *decrecendo*? Elle fut de deux sortes : il y eut, d'une part, l'attitude résolue du public, qui cessa d'acheter tant que les prix seraient exorbitants et qui se borna aux dépenses indispensables et, d'autre part, l'attitude des banques, qui dénoncèrent les crédits accordés sur nantissement de marchandises. (On se souviendra peut-être que la conférence économique des Alliés avait décidé d'inviter les banques à discontinuer la pratique de ces crédits sur marchandises, qui a grandement favorisé l'abaissement et la spéculation sur les hautes prix en permettant aux détenteurs de gros stocks de ne pas se presser de les mettre en vente.)

La répercussion du mouvement de baisse d'outre-Atlantique et d'Extrême-Orient ne tarda pas à se faire sentir à Liverpool et au Havre. En Angleterre, certaines matières premières et denrées coloniales en furent affectées; en France, le coton, la laine peignée et les peaux baissèrent de prix. En juin, la contagion s'étendit à l'Italie; en septembre, la baisse se propagea à la Suède.

Mais c'est dans le courant d'octobre que s'est produite la secousse profonde qui fait définitivement chanceler sur ses bases la Bastille de la vie chère.

Le premier craquement s'est fait entendre à la fois dans l'industrie automobiliste et dans l'industrie textile. Les fabriques américaines d'automobiles et les grandes manufactures d'étoffes baissèrent tout d'un coup leurs prix. Presque aussitôt, le fer brut et laminé, les rails d'acier, les tôles, le bois suivirent le mouvement. Les céréales, le bétail et le coton y furent entraînés. Le prix des céréales baissa de 25-30 %. La perte totale sur l'énorme stock de la récolte américaine se chiffre par un milliard. Pour conjurer l'avilissement des prix, les grands producteurs de l'Ouest américain, ceux, notamment, des Etats d'Omaha et de Nebraska, font ce qu'on avait dit qu'ils faisaient les planteurs de café brésiliens : des centaines de milliers de boisseaux de blé sont livrés aux flammes, non pas à vrai dire pour le simple plaisir de la destruction, mais comme moyen de chauffage. Le charbon restant très cher, on a calculé qu'il y avait économie d'un tiers à se servir des céréales comme de combustible. Il n'en est pas moins inconcevable que ce soit là le sort réservé au blé, fondement de la nourriture de l'homme. On ne peut s'empêcher de songer, en lisant cela, à certains chapitres de l'Apocalypse qui décrivent les grandes tribulations de l'humanité, trop juste châtiement de ses fautes.

Un des derniers rapports du Federal Reserve Board constate en ces termes la persistance de la paix :

« L'affaiblissement général des prix va s'accroissant; une petite catégorie de marchandises reste seule en dehors du mouvement. Plusieurs produits essentiels, comme les peaux, le cuir, le caoutchouc, les céréales, le sucre, le coton et les pommes de terre, sont tombés assez brusquement; quelques marchandises manufacturées, comme les tissus et les automobiles, accusent une notable baisse de prix. Par contre, les matériaux de chauffage et d'éclairage, les articles de ménage et les produits chimiques ont encore renchéri. Les tissus et les vêtements détiennent le record de la baisse; les produits agricoles ont subi une grosse dépréciation. »

Voici les dernières nouvelles du marché américain :
Le 19 novembre, à la Bourse du coton, à

New-York, il y a eu une chute formidable des cours. A Chicago, le même jour, il y eut une série de grosses liquidations de stocks de céréales et de produits dérivés. On mandait de Washington, le 22, selon le Board of Trade Journal, que le coton et les tissus bruts avaient baissé de nouveau de 15-20 %, les articles en coton, de 30 %, les chaussures et articles d'ameublement, de 60 %.

M. Hoover, l'ancien préposé général aux affaires économiques, a déclaré que, à son estime, le mouvement de baisse durerait tout l'hiver; il y avait perspective d'une réaction au printemps, à la condition que les Etats-Unis réussissent, d'ici là, à trouver des débouchés pour l'exportation.

En Angleterre, le coton brut, le coton filé et les tissus ont baissé de la moitié depuis le mois de mars, où la hausse atteignit le point culminant. En représentant par 100 le prix d'avant-guerre, voici le tableau de la baisse survenue depuis le printemps : en mars 1920, les prix du coton brut et filé et ceux des tissus étaient dans la proportion de 710 : 100; en octobre, la proportion était descendue à 381 : 100; en ce moment, elle est de 346 : 100.

Le collaborateur du Bund pour les questions économiques dit qu'on s'explique très bien que ce soit d'abord aux Etats-Unis et au Japon que l'édifice des prix artificiels sous lesquels le monde a gémi commence à s'écrouler. Nulle part ailleurs, l'industrie et le commerce n'ont plus avidement exploité les conjonctures de la guerre. On a étendu énormément les cultures, agrandi et multiplié les fabriques. Les banques, aléchées par des gains prodigieux, ont généreusement financé les entreprises qui spéculaient sur les immenses besoins à satisfaire. On n'a pas travaillé seulement pour les besoins immédiats; on a encore accumulé des réserves dans la perspective du vide énorme qu'il y aurait à combler après la guerre dans l'approvisionnement industriel et alimentaire du monde. Or, il se trouve que la terre de production qui s'est déclarée dans les pays dont les stocks étaient épuisés, a si bien accéléré le remplacement des choses manquantes que le monde en est déjà à la surproduction, tout au moins pour une série d'articles. Les producteurs et les détenteurs de stocks ne pouvaient espérer maintenir les prix qu'avec le secours des banques, en obtenant la prolongation des crédits qu'ils s'étaient fait ouvrir. Mais la Banque centrale d'émission des Etats-Unis a refusé de favoriser cette politique. Force est donc de liquider les stocks, pour battre monnaie. De là, la baisse.

En Suisse, on commence à éprouver la répercussion de l'affondrement des prix qui s'est produit en Amérique et au Japon. On n'en ressent encore que faiblement le contre-coup; mais il ira s'accroissant et c'est en prévision du moment où il s'exercera dans toute sa plénitude que la Nouvelle Gazette de Zurich a lancé l'avertissement auquel nous avons fait écho avant-hier. Pour tout fabricant et tout commerçant prudent, l'heure de la détente des prix a sonné.

M. Vénizélos à Rome et à Nice

Rome, 25 novembre.

(Stefani). — M. Vénizélos est arrivé à Rome à 24 heures par train spécial. Il était accompagné des anciens ministres Repoulis et Negropontis et des personnes de sa famille, en tout 28 personnes. A la gare, M. Vénizélos fut salué par le personnel de la légation de Grèce, les journalistes grecs et quelques amis personnels. M. Vénizélos les reçut dans son wagon-salon et demanda des renseignements sur l'opinion de la presse italienne au sujet de la crise grecque, mais il refusa de faire des déclarations, disant ne pas être davantage qu'un simple spectateur. Puis le train est reparti pour Nice.

Nice, 26 novembre.

(Havas). — M. Vénizélos avec une nombreuse suite est arrivé à Nice à 17 heures par train spécial. Il a été salué à la gare par le secrétaire général du département et par le chef de cabinet du préfet.

Recevant les représentants de la presse, M. Vénizélos a déclaré : « Je suis heureux de venir me reposer quelque temps à Nice. Ne me posez pas d'autres questions, pour ne pas m'embarrasser. Lorsque je pourrai enfin parler, je serai heureux de faire des déclarations. Il ne faut pas être trop sévère pour un peuple qui, deux ans après la démobilisation, a continué à être mobilisé. »

M. Vénizélos est descendu à la villa Astoria, où il sera l'hôte de M^{me} et M. Vazipopoulos.

Le régime de Vénizélos

La dette publique de la Grèce, qui était de 700 millions lorsque Vénizélos prit le pouvoir, s'éleva à 7 milliards et demi, à la chute du dictateur.

L'assemblée générale de la Société des nations

L'ARMÉNIE

Genève, 26 novembre.

Au nom du Conseil de la Société des nations, M. Hymans, président, a adressé aux gouvernements de tous les Etats membres de la Société et au gouvernement des Etats-Unis un télégramme rappelant la résolution relative à l'Arménie, votée par l'assemblée le 22 novembre.

LE LIECHTENSTEIN

Genève, 26 novembre.

L'admission du Liechtenstein dans la Société des nations paraît devoir être refusée, étant donné le peu d'étendue de son territoire et la faible nombre de ses habitants. La proposition de la Suisse d'admettre le Liechtenstein, non pas comme membre régulier, mais en lui accordant une représentation de ses intérêts à la Société des nations par l'Etat chargé de sa représentation diplomatique, paraît rencontrer des difficultés.

LE DÉLÉGUÉ DE L'AUTRICHE

Genève, 26 novembre.

Le comte Mensdorff, représentant du gouvernement autrichien, est arrivé hier jeudi à Genève.

LE DÉSARMEMENT

Genève, 26 novembre.

La séance d'hier jeudi de la commission de désarmement, du blocus et des mandats a été ouverte sous la présidence de M. Branting (Suède).

M. Fock (Pays-Bas) rappelle que le gouvernement et le parlement hollandais sont entièrement favorables au désarmement, à condition toutefois que celui-ci soit général et s'opère simultanément dans le monde entier.

M. Negulescu (Roumanie) explique, au nom de son gouvernement, que la Roumanie ne saurait désarmer avant que ses anciens ennemis en aient fait autant. D'autre part, comme les renseignements réciproques sur la situation militaire des divers Etats ne constituent pas en eux seuls une garantie suffisante, M. Negulescu propose que les obligations stipulées à cet égard par le pacte soient étendues non seulement aux pays membres de la Société des nations, mais encore à ceux qui n'en font pas partie. Sur le principe même de la réduction des armements discuté depuis plusieurs séances, M. Bourgeois insiste qu'il y a accord entre les différents délégués. Il insiste une fois de plus sur le fait que toute réduction d'armements doit servir à la fois à la justice et aux besoins de sécurité. L'assemblée adopte deux propositions. Celle de lord Robert Cecil tend à nommer une seule sous-commission et à limiter l'objet des délibérations à trois points : 1° Fabrication privée des armes; 2° Utilité de la nomination d'une commission d'investigation; 3° Organisation d'une section des armements par le secrétariat.

Enfin, la proposition de M. Fisher (Angleterre) charge M. Branting, président, de nommer les membres de la sous-commission. La séance se termine après discussion entre MM. Bourgeois, Branting, Schanzer (Italie) et lord Robert Cecil. Puis on décide que la prochaine séance plénière ne serait pas publique et qu'elle sera consacrée à discuter la question du blocus.

L'ATTITUDE DE LA DÉLÉGATION SUISSE

Genève, 26 novembre.

Alors que la Hollande et quelques pays non européens ont soutenu le point de vue scandinave dans la question relative aux amendements, la Suisse s'est ralliée à la majorité, qui considère actuellement comme inopportune une révision du pacte.

L'Agence télégraphique suisse est en mesure de déclarer que l'attitude de la délégation suisse, qui semble avoir causé une certaine surprise aux délégations de la minorité, n'a pas été dictée par l'opinion que le pacte de la Société des nations n'est susceptible d'aucune amélioration.

Le Conseil fédéral, qui s'est précisément occupé, en discutant les instructions à donner à la délégation suisse à Genève, de la proposition des Etats scandinaves, est arrivé à la conclusion qu'il ne serait pas heureux de reviser le pacte déjà au cours de la première assemblée de la Société des nations, surtout avant qu'une certaine expérience eût été faite de l'organisation actuelle. L'attitude de la délégation suisse a été dictée par des raisons d'opportunité et ne signifie pas que la Suisse s'opposera à une révision ultérieure du pacte, à discuter dans une prochaine session de la Société des nations. Au sujet de la question de la cour internationale de justice, la délégation suisse se rallie à la proposition exprimée par la commission des juristes de La Haye de refuser le caractère obligatoire à la cour de justice, étant donné que ce caractère signifiait une révision du traité. D'autre part,

comme on l'a déjà annoncé, la délégation suisse a pris l'initiative pour obtenir certaines modifications du règlement intérieur. La délégation a déjà fait parvenir au bureau une proposition concernant la convocation régulière de l'assemblée de la Société des nations, l'occupation par roulement des quatre sièges non permanents du Conseil et la convocation de l'assemblée sur la demande de dix Etats.

M. le professeur Huber a été élu membre de la sous-commission chargée de préparer un rapport sur la Cour de justice internationale.

EN IRLANDE

Londres, 25 novembre.

Mercredi soir, à Cork, au moment où les spectateurs des théâtres et des cinémas se rendaient à la maison, une explosion se produisit dans la Patrick Street, tuant trois personnes et en blessant 13. Les causes de l'explosion ne sont pas encore connues.

Arrestations d'Irlandais à Londres

Londres, 25 novembre.

Mercredi, la troupe et la police ont opéré une perquisition au Liberty Hall, quartier principal des ouvriers de transport irlandais. L'ancien président ainsi que le secrétaire du parti travailliste irlandais et du congrès syndical, de même que le secrétaire général des ouvriers de transport irlandais furent arrêtés, mais relâchés plus tard. Un nombreux matériel, des livres et des drapeaux, furent brûlés sur la rue. Des perquisitions furent opérées aussi dans des bureaux syndicaux.

Une femme ministre américain

Washington, 24 novembre.

L'Evening World déclare que M. Harding demandera au Congrès de créer un portefeuille de l'éducation, qu'il a l'intention d'offrir à une femme, qui sera probablement M^{lle} Arlette Tupton, d'Ohio.

M. Harding entre en fonctions le 4 mars.

Les grèves en Russie

Le gouvernement bolchéviste russe vient d'élaborer un règlement qui énumère les moyens de lutte contre les grèves ouvrières dans la République soviétique. En premier lieu, les grévistes sont privés de la portion de pain et des autres aliments. S'ils persistent, ils s'exposent à être envoyés aux travaux forcés durant deux mois et sont passibles des peines établies par le code militaire. Les autorités bolchévistes ont également le droit d'envoyer les grévistes aux « camps de concentration », les ouvriers en grève étant considérés comme des éléments « dangereux pour l'ordre public et le régime soviétique ». De plus, il est interdit aux unions professionnelles d'avoir des « caisses de grève ».

Pétrograd ne compte plus que 102,000 ouvriers. Il y en avait 140,000 en 1918. A Moscou, le nombre des ouvriers a encore diminué : 155,000 en 1918, 89,000 en 1920.

La littérature bolchéviste en Norvège

Le roi de Norvège vient de signer un décret interdisant pour la Norvège toute importation et exportation de tous ouvrages littéraires écrits en Russie. L'interdiction s'étend à toutes les œuvres russes exportées d'un autre pays. Les communistes norvégiens déclarent que ce décret est illégal et ont l'intention de protester par la voie des tribunaux.

Les moteurs Diesel

Berlin, 26 novembre.

La Nationalzeitung déclare avoir appris que le gouvernement allemand, en réponse à la dernière note de la conférence des ambassadeurs sur les moteurs Diesel, va très probablement adresser ces jours-ci à l'Entente une note annonçant l'acceptation des conditions posées par elle.

Le navire retenu par d'Annunzio

Milan, 25 novembre.

On mande de Gênes que, dans une réunion tenue dans cette ville par les marins du navire *Cogni*, il a été déclaré que le *Cogni*, capturé il y a quelques mois par d'Annunzio, quitterait prochainement Fiume, pour se rendre à sa destination primitive.

Académie française

L'Académie française a tenu sa séance publique annuelle. Elle a entendu tout d'abord un rapport du secrétaire perpétuel sur le concours de l'année 1920, puis M. Maurice Donnay a lu un fragment du poème : *La Victoire*, de Rougier, auquel l'Académie a décerné le prix de poésie. M. Raymond Poincaré a enfin lu le discours d'usage sur les prix de vertu. L'assistance d'élite qui se pressait sous la coupole de l'Institut a chaleureusement applaudi les trois lecteurs.

Confédération

Secours aux peuples affamés

Donnant suite aux multiples demandes qui lui ont été adressées, le Comité de secours aux peuples affamés, à Berne, d'accord avec l'Administration suisse des postes et l'Office fédéral de l'Alimentation, organise, pour la période allant du 1^{er} au 15 décembre 1920, un service spécial de colis postaux de Noël, qui de Buechs, seront expédiés à destination des villes d'Innsbruck, Salzbourg, Linz s/D., Vienne, Graz et Budapest. Les paquets de 5 à 10 kg. pourront être consignés dans chaque bureau postal suisse contre paiement d'une taxe de 2 fr., éventuellement 3 fr. (taxe postale jusqu'à la frontière suisse y comprise). Les paquets à destination d'Innsbruck ne coûtent que 1 fr. 60, respectivement 2 fr. 50. Chaque paquet doit être adressé comme suit : « Au Comité de Secours aux peuples affamés à Buechs, à l'adresse de... (adresse exacte du destinataire) ». Suivant ordonnance de l'Office fédéral d'Alimentation, les colis ne pourront plus, à partir du 1^{er} décembre, contenir les denrées ci-après : Œufs, lait frais, fromages tendres et durs.

Manifestation de sa s-travail

A Bâle, au cours de la séance de l'après-midi du Grand Conseil, un cortège de chômeurs qui s'étaient rassemblés devant l'Hôtel de Ville demanda qu'une délégation fût reçue par le Grand Conseil, afin de lui soumettre une pétition concernant la suppression du chômage par le Grand Conseil. Après un long débat, il fut décidé de recevoir la délégation. Quatre délégués des chômeurs se présentèrent alors et leur porte-parole donna lecture d'une requête qui fut envoyée au Conseil d'Etat pour examen.

Les Suisses dans la Sarre

L'Agence télégraphique suisse apprend que, outre les professeurs Nippold et Folletta, l'avocat Hans Allenbach, d'Interlaken, a été nommé juge international dans le bassin de la Sarre.

Pieux souvenir patriotique

Sous les auspices de l'association *In Memoriam*, un office funèbre a été célébré jeudi matin, 25 novembre, à l'église catholique de Notre-Dame (Valentin), à Lausanne, pour le repos de l'âme des soldats de la 1^{re} division morts au service de la Patrie pendant les services de relève. Une garde d'honneur entourait le catafalque surmonté d'un casque. On remarquait, au premier rang de l'assistance, M. le colonel divisionnaire de Meuron, le colonel Blanchod, M. le conseiller d'Etat Bujard, chef du département militaire, M. Perret, président du conseil communal et de nombreux officiers. La messe a été célébrée et l'absoute donnée par M. l'abbé Mauvais, révérend curé de la paroisse de Notre-Dame. Après l'Evangile, M. l'abbé Rey, capitaine-surnuméraire du régiment valaisain, a prononcé une allocution qui a produit une profonde impression.

TRIBUNAUX

Le procès Friedrich

Lausanne, 24 novembre.

Le tribunal militaire de la 1^{re} division s'est réuni, ce matin, dans la grande salle du Tribunal fédéral, à Lausanne, pour procéder au jugement de l'affaire Friedrich. La cour est présidée par M. le grand-juge lieutenant-colonel Mannoir, assisté du lieutenant-colonel Bolelas, des capitaines Boley et Thilo, du fourrier Rattaz, de l'appointé Trottet et du fusilier de Torrent. L'accusation est soutenue par l'auditeur, major Correvon, de Vevey. M. le major André Mercier, avocat et professeur de droit pénal à l'université de Lausanne, assiste le prévenu.

A 9 heures, le tribunal prend séance. L'accusé est introduit et son interrogatoire commence. Le major Charles Friedrich, officier d'état-major général, répond d'une voix sourde et saccadée aux questions de M. le grand-juge. Sous l'attitude impassible de l'officier, on sent l'homme effondré. Les faits ne sont pas contestés par le prévenu. En juillet 1918, le major Friedrich faisait un service de relève à Saint-Imier. Il logeait à l'hôtel des Treize-Cantons. Une chambre voisine de la sienne était occupée par le capitaine Matthey, quartier-maître à l'état-major de division. Supposant que Matthey avait de fortes disponibilités, le major Friedrich entre dans la chambre de son camarade, ouvre une malle d'ordonnance, où il constate la présence d'une liasse de titres. Deux ou trois jours après, le prévenu retourne dans la chambre du capitaine Matthey et s'empare de trois titres au porteur : un titre de la Société de placement et de valeurs, à Bâle, et deux obligations de la caisse hypothécaire de Genève, faisant ainsi main basse sur deux mille francs. Dans le courant du mois d'août, il réalise le titre de la Société de valeurs et, en 1919, il perçoit les intérêts des obligations en signalant les récipissés du nom de Müller. Le 15 octobre 1920, il négocie à la banque Monneron et Guye, à Lausanne, les deux titres de gage et signe le bordereau du nom du major Jules Borel, officier instructeur, à Colombier, que le major Friedrich devait rejoindre à l'Ecole supérieure de guerre, à Paris, à fin octobre.

Un employé de banque identifia le major, et ses révélations aboutirent à l'arrestation du prévenu.

On sait que, ensuite de plainte du capitaine Matthey, le soldat Ravy fut accusé et subit quatre jours de préventive, sur la base d'un rapport d'expertise en écriture confiée à M. le professeur Bischoff. Ce détail se passe de commentaires. Il y a lieu de relever que le major Friedrich a ignoré cette enquête. Il était alors à l'étranger.

Les médecins qui ont eu l'occasion de soigner le major Friedrich le représentent comme un homme d'une irritabilité et d'émotivité anormales, doué d'une faible résistance morale. Les témoignages rendus par les supérieurs du prévenu sont des plus élogieux. On le considérait comme un officier consciencieux, très zélé et d'une correction absolue. Son seul point faible était une certaine raideur à l'égard de la troupe, raideur qu'il s'efforçait de combattre. La déposition de M^{me} Friedrich a été infiniment émouvante.

A midi, l'audience a été interrompue et fut reprise à 2 heures 30.

Dans son réquisitoire très serré et d'une parfaite objectivité, l'auditeur, major Correvon, a requis contre l'accusé la peine de six ans d'emprisonnement, la dégradation et la privation des droits politiques pendant vingt ans. L'avocat de la défense s'est attaché à mettre en lumière les circonstances atténuantes. Le major Mercier a demandé à la Cour de faire application du minimum prévu par le code. Le jugement a été rapporté en séance publique, à 6 heures 30 du soir. L'assistance était considérable. Le grand-juge a donné lecture des considérants de fait et de droit au milieu d'un silence impressionnant : Friedrich écoute, impassible, dans la position

réglementaire. Rarement, nous avons eu l'occasion d'entendre un jugement aussi solidement bâti et aussi complet que celui du tribunal de la 1^{re} Division. Après avoir pesé toutes les circonstances de la cause, la cour condamne le major Friedrich, pour vol qualifié, à la peine de quatre ans d'emprisonnement, sous déduction de la préventive des 15 octobre 1920, à la dégradation, le déclare indigne de servir le pays, le prive de ses droits politiques pendant dix ans de l'expiration de la peine privative de liberté et aux frais de la cause. Le condamné est reconduit en cellule et la foule s'écoule.

A.-J. R.

La vie économique

Hausse du beurre

Communiqué de l'office fédéral du lait :

Les marchands au détail de beurre et de fromage vendront désormais le « beurre centrifuge » moulu en petites formes à 8 fr. 50 le kilo au maximum, au lieu de 8 fr. 20. Selon les explications de la fédération, on ne doit entendre sous le nom de beurre centrifuge que le beurre du pays. Le beurre centrifuge danois remis au commerce par l'Office fédéral du lait sera vendu comme auparavant, au prix de 8 fr. 50 en petites formes, ou au kilo à raison de 8 fr. 20.

Le beurre danois salé est de 50 centimes par kilo meilleur marché que le beurre non salé. Le beurre salé doit être vendu aux consommateurs 7 fr. 70 le kilo au maximum, par quantité d'au moins un kilo. Le beurre salé est particulièrement propre à être fondu.

Le papier, le charbon et l'électricité

Le papier est si coûteux parce que le charbon est horriblement cher. Mais voici qu'une fabrique de papier suédoise — celle de Vargöns — vient de substituer l'électricité au charbon pour le chauffage de ses chaudières. Elle fera du même coup une économie de main d'œuvre.

Puisse cet exemple être imité par beaucoup d'autres fabriques !

Le charbon

Les compagnies charbonnières allemandes manifestent la velléité d'élever le prix du charbon ; elles énoncent le chiffre de 15 à 20 marcs par tonne. Elles allèguent que la charge des salaires coup sur coup augmentés les oblige à poser cette exigence.

La Gazette de Francfort émet l'espoir que le gouvernement ne laissera pas hausser le charbon dans une pareille proportion. Elle fait remarquer que la production s'est notablement accrue, que certaines catégories de frais d'exploitation ont diminué, que la moyenne des frais généraux a baissé par le fait de la plus grande abondance de la production et que les produits accessoires se vendent à des prix extrêmement avantageux.

La baisse du sucre

Depuis le commencement de l'été, le prix du sucre ne cesse pas de baisser aux Etats-Unis. La conséquence en a été qu'une crise financière s'est produite à Cuba, le grand réservoir de sucre de l'Amérique, et qu'il a fallu y décréter un moratoire. Voici le tableau des prix en Bourse (ils se calculent en cents et par livre) : 1^{er} juillet (livrable en janvier) 14,55 ; 30 octobre, 7,50 ; 11 novembre, 5,93.

Il convient d'ajouter que la spéculation avait poussé le prix du sucre aux Etats-Unis à une hauteur vertigineuse. Les accapareurs avaient escompté le déficit de la récolte cubaine et un accroissement de la consommation du sucre comme un contre-coup de la prohibition des boissons alcooliques. Dans cette perspective, ils avaient drainé tout le sucre du monde pour l'écouler aux Etats-Unis ; ce fut la raison de la hausse ruineuse qui se produisit en Europe ; le sucre même de Bohême passa l'Atlantique. Mais les pronostics des spéculateurs se trouvèrent en défaut et l'Amérique eut plus de sucre qu'il ne lui en fallait. De là est résultée la baisse actuelle.

La Suisse a importé de Cuba, pendant la dernière campagne, 30 millions de kilos de

sucre, pour une somme de 28 millions de francs. Depuis lors, nous avons commencé à nous approvisionner en Bohême.

Réduction de salaire

Les directeurs des chantiers navals et des fabriques de machines de Newcastle (Angleterre) projettent de réduire les salaires au mois de décembre de 12 schellings (le schelling vaut 1 franc 25 centimes) par semaine. Ils déclarent qu'ils ne sont plus en mesure de lutter contre la concurrence étrangère, car les salaires sont considérablement moins élevés dans les chantiers navals des autres pays. Les membres du syndicat des charpentiers ont alors donné leur congé pour le 30 novembre.

BEAUX-ARTS

Les artistes tessinois

Nous recevons d'un aimable correspondant une chronique artistique dans laquelle sont appréciées avec beaucoup de chaleur les toiles exposées dernièrement à Locarno par M^{lle} Thérèse Pedrazzini, fille de notre distingué confrère de la *Cronaca ticinese*, M. Albert Pedrazzini. Nous nous associons de tout cœur au concert de louanges que l'œuvre si fraîche et si pure de la jeune artiste suscite parmi ses compatriotes tessinois.

Paléographie

Manuscrits précieux

On expose actuellement à Londres, au musée de Victoria et Albert, quelques-uns des plus remarquables trésors artistiques de la librairie monastique de la cathédrale de Durham.

Les magnifiques manuscrits et les enluminures précieuses sont des écoles nord-anglaise et anglo-irlandaise de Lindisfarne et de Durham et s'étendent sur une période allant du 7^{me} au 14^{me} siècle.

Il y a deux manuscrits faussement attribués au Vénérable Bède, plusieurs livres donnés au monastère de Durham par les évêques William de Saint-Gartheop et Hugh de Paisey ; on voit exposés trois des quatre volumes de la fameuse Bible de Paisey, l'une des plus belles qui existent.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Navire échoué — 3 morts

Le navire *San Giorgio*, de la Société maritime italienne, en provenance de Smyrne, s'est échoué, pour des causes inconnues, dans la Secca Pantana, à 100 m. du port de Calabria (Italie du Sud). Le sauvetage de l'équipage et de quelques passagers fut rendu difficile par la mer agitée. Trois marins ont péri dans les flots. On désespère de sauver le navire.

SUISSE

Encore un accident au tunnel de la Barberine

Un terrible accident vient de se produire à nouveau dans le tunnel en construction de la Barberine. Deux Valaisans, les frères Moix, de St-Martin, étaient occupés à des travaux de déblaiement dans une galerie, lorsque le pic de l'un d'eux heurta une mine de dynamite, qui éclata. Un des ouvriers fut tué sur le coup ; l'autre eut une main arrachée et de multiples blessures ; il succomba quelques heures après l'accident. Tous deux étaient pères de famille.

Un vol simulé

Il y a quelque temps, un monsieur et une dame se présentaient au domicile inhabité d'un citoyen saint-gallois, pour le moment en traitement dans une clinique de Zurich, exhibant un acte d'achat du mobilier appartenant à ce particulier et prenant possession des meubles, qui furent embarqués dans une déménagement et conduits à la gare.

Le concierge à qui le propriétaire des meubles avait confié la garde de son appartement

S'ils connaissent leur bonheur !

par Jules PRAVIEUX

Aimé, M. Randon ne l'était pas autant qu'il le croyait, mais ce serait calomnier hommes et femmes du coinage que de dire qu'ils le détestaient. Ils ne souhaitaient point la fin du parent riche, mais puisque enfin nous sommes tous mortels, puisque nous devons y passer tous, tôt ou tard, ils se résignaient, sans un trop grand dépitement, à un départ qu'il leur fallait bien accepter, qu'il n'était pas en leur pouvoir de retarder et qui, de plus, devait leur valoir certains avantages qu'il leur semblait bien naturel de désirer.

Cette crise dont il venait de triompher, M. Randon, maintenant qu'elle finissait, n'était point trop tenté de la maudire, si douloureuse qu'elle eût été : elle lui avait, en quelque manière, apporté une diversion dans son existence dont la monotonie commençait à lui peser. Il connaissait maintenant les joies, les petits bonheurs du convalescent. Il sentait son esprit revivre, sa tête se repeupler d'idées, se réorganiser. Avant sa maladie, lorsqu'il avait à chercher un souvenir, une pensée, il savait où les prendre, dans quelle case de sa mémoire dans quel coin de son entendement, il devait fouiller. Durant ses crises et pendant les jours qui suivirent la dernière, son cerveau était vide. Tout maintenant retrouvait sa place ;

son cerveau se remettait de lui-même en ordre, en activité.

M. Randon se découvrait une aptitude nouvelle à s'émouvoir, à goûter le charme de l'heure ; le spectacle du monde lui semblait moins banal. Tel le réchappé qui s'épanouit à la lumière après avoir connu les affres de l'enseveli vivant. Les choses familières qu'il regardait d'un œil las, depuis quelques mois déjà, l'impressionnaient doucement. De ce plateau sur lequel était bâtie la villa, il humait l'air de la vallée d'Armanche, un air chargé des effluves de la terre que retournaient les labours d'automne. Même, les jours où M^{me} Alphonsine gavait les parquets d'encaustique, il n'avait plus, comme autrefois, envie de s'enfuir à deux lieues de chez lui : cette odeur de térébenthine qui pénétrait toute la maison plaisait à son odorat comme la plus fine senteur balsamique. Tous ses amis de Montbois, de Marnant étaient venus le voir : il ne fut point surpris de ces démonstrations de sympathie qu'il avait conscience de mériter.

Il reçut aussi une visite à laquelle il ne s'attendait guère. Comme il somnolait, un après-midi de la fin d'octobre, sur sa chaise longue, M^{me} Alphonsine vint annoncer :

— Il y a des dames qui désirent parler à Monsieur.

— Des dames, qui ça ?

— Elles sont deux, une jeune que je ne connais pas, une autre moins jeune... beaucoup moins jeune : c'est M^{me} Pardolles, de Montbois... Elle porte un chapeau qui n'est plus de son âge.

— Qu'est-ce que ça peut bien vous faire ? Dites que j'y vais.

En pénétrant dans le salon, M. Randon connut aussitôt que la jeune fille qui accompagnait M^{me} Pardolles était Berthe Vallerin, dont l'apparition avait laissé dans sa mémoire une si gracieuse image.

Monsieur Randon, dit M^{me} Pardolles, des qu'il fut invité à s'asseoir, j'aurais voulu, depuis longtemps, vous rendre la visite que vous avez eu l'amabilité de me faire, il y a plusieurs mois déjà. J'hésitais, retenue par certains scrupules. Dans nos campagnes, dans nos petites villes, il y a toujours trop de gens qui mettent leur bonheur à épier, à commenter... à dénaturer nos démarches.

Et puis, fit M. Randon, badin, ces pauvres collabataires ont si fâcheuse réputation ! C'est tout juste si, pour les aborder, on se munait pas d'eau bénite comme si l'on craignait de rencontrer le diable !

— Oh ! fit M^{me} Pardolles, avec un sourire très fin, on ne prend pas de l'eau bénite que par peur du diable !... J'ai coupé court à mes hésitations lorsque j'ai appris que vous reviez de maladie, et j'ai supposé que personne ne pourrait s'offusquer de ce que je sois venue vous féliciter de votre guérison, d'autant que j'ai pris soin de me faire accompagner de ma petite amie Berthe Vallerin que, j'en suis sûre, vous aurez plaisir à connaître.

Mais, je la connais, s'écria-t-il. Mlle Berthe est de celles qu'on n'oublie pas quand, une fois, on les a vues.

la crise. Il se laissait questionner avec complaisance et trouvait une grande suavité, devant ces femmes qui compatissaient, à faire le tableau de ses tortures qu'il exagrait même quelque peu ; il aimait à être plaint. Il voulait apitoyer ses visiteurs, les intéresser à ses souffrances. L'ancien professeur avait toujours recherché les occasions d'entretenir au train de lui-même, et tel détail qui lui eût paru oiseux, fastidieux chez quiconque, prenait à ses yeux une valeur de premier plan, s'il lui était personnel. Pour un doux égoïste comme M. Randon, parler de soi, était encore le plus sûr moyen de ne pas s'ennuyer avec les autres ; aucun risque, sur un tel sujet, de jamais manquer à la charité, par médisance et mauvais-propos. M. Randon fut abondant, charmant, charmé.

Pourtant, la conversation, si bien alimentée qu'elle fut par les confidences de M. Randon, vint à bout de souffler : des silences tombaient entre les phrases. C'est le signe auquel on reconnaît, d'ordinaire, que l'ordre du jour de la séance est épuisé, que les visiteurs, si l'on n'y prend garde, vont se mettre à regarder les meubles. Déjà, M^{me} Pardolles s'appretait à se lever, lorsque M. Randon jugea opportun, pour prolonger l'entretien et répondre au secret désir qu'il en avait, d'examiner Berthe Vallerin comme il avait fait autrefois pour Emile Lefresne. Il affectonna ces interrogatoires où il se conférait le rôle de père, de confesseur, de médecin.

Depuis un instant déjà, il observait Berthe, et, vraiment, M. Randon n'était point tenté de revenir sur son impression première : celle

qu'aimait Emile Lefresne était agréable à voir. Il discernait dans le regard une expression de fermeté, de décision qui étonnait chez une jeune fille qu'il la juger sur sa constitution physique gracieuse et fine, mais très frêle, on pouvait supposer de volonté fragile, d'âme flottante. M. Randon eût voulu connaître quelles pensées, quelles résolutions, quels rêves habitaient ce front d'une si délicate structure. Pourquoi n'aurait-il pas le droit de s'en enquerir ? Au reste, M^{me} Pardolles n'aurait-elle pas amené sa filleule un peu dans cette intention ?

— Savez-vous, mademoiselle, dit-il, que je m'intéresse à vous beaucoup plus que vous ne pensez !

— Je le sais, monsieur, répondit-elle simplement.

— Alors, puisque vous m'avez fait le grand plaisir de me venir voir dans mon ermitage, causons un peu, si vous le voulez bien, causons en amis... Vous me promettez de dire toute la vérité ?

— Je vous le promets, fit Berthe surprise.

— Alors, c'est bien vrai, interrogea-t-il, de son ton le plus « papa », c'est bien vrai que nous l'aimons ?

(A suivre.)

Les nouveaux abonnés pour 1921 recevront la « Liberté » dès le 15 décembre prochain à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement, pour six ou douze mois.

L'ADMINISTRATION.

Dernière Heure

s'étonna grandement de n'avoir pas été prévenu de la vente du mobilier ; pris de soupçon, il se rendit à Zurich auprès du locataire et lui fit part de son mécontentement d'avoir été surpris de la sorte. L'autre se récria, disant qu'on l'avait joué et qu'il n'avait aucunement vendu ses meubles. Il alla déposer une plainte à la police. Mais celle-ci ne fit pas à moitié sa besogne : quelque temps après, elle mettait en prison le couple qui avait enlevé le mobilier... et le propriétaire des meubles lui-même. Car elle avait découvert que les trois s'étaient entendus pour simuler un vol, afin que le propriétaire pût toucher l'indemnité de 10,000 fr. qu'il s'était ménagée par contrat d'assurance.

Echos de partout

UNE RÉPONSE DE LORD MILNER

Lord Milner, le ministre anglais, fut, dans ses années de début, directeur littéraire d'une grande revue illustrée populaire. A ce titre, il eut à renvoyer, certain jour, le manuscrit d'une dame — un amateur ! — et il le fit certes avec tous les ménagements, toute la galanterie possibles...

Par retour du courrier, cependant, l'autoresse blessée exprima à lord Milner son indignation. Les termes de la lettre étaient fort véhéments. La dame savait depuis longtemps, disait-elle, que les éditeurs n'avaient aucune conscience de leurs devoirs ; elle n'aurait jamais cru toutefois que l'un d'eux pût pousser l'impudence jusqu'à lui renvoyer, avec quelles critiques, justes dieux ! un manuscrit qu'il n'avait même pas lu. O honte ! En effet, elle avait pris soin de coller, en envoyant son roman, une dizaine de pages ensemble, dans les derniers chapitres. Les pages étaient revenues collées encore...

Milner répondit... brièvement :
« Chère Madame, quand, à mon déjeuner, en cassant un œuf, je m'aperçois qu'il ne vaut rien, je ne pousse jamais la conscience jusqu'à le manger entièrement... pour en être plus sûr ! »

MOT DE LA FIN

— Mais oui, mais oui, les affaires reprennent...
— Ou ça, docteur ?
— Nous n'avons pas mal de bruchtes en ce moment...

FRIBOURG

Appel au peuple fribourgeois

Au cours de ces dernières années, d'innombrables demandes de secours pour des miséreux et des nécessiteux furent adressées au peuple fribourgeois, et toujours celui-ci ouvrit avec bonne volonté sa main charitable. Mais, durant ces derniers mois, les collectes sont devenues bien nombreuses, le public ne sait plus à qui il doit donner et trop souvent il est devenu las de donner.

C'est en vue de diminuer le nombre des collectes et particulièrement dans le but de venir au secours des Suisses à l'étranger, que les institutions qui, pendant la guerre, portèrent secours à nos compatriotes constituèrent cette union des Œuvres de « Secours aux Suisses ».

Des milliers de nos compatriotes à l'étranger comptent sur cette aide. Il s'agit de placer pour quelque temps des enfants suisses du pays et de l'étranger ayant besoin de repos, d'apporter une aide aussi grande que possible aux nombreuses familles suisses de la classe ouvrière et moyenne devenues miséreuses par suite de l'énorme cherté des vivres de ces dernières années ; il s'agit enfin de prouver à nos compatriotes à l'étranger, par l'envoi de denrées alimentaires et d'objets d'habillement, etc., que la patrie ne les oublie pas, mais qu'elle s'efforce, pour autant que cela lui est possible, de les soutenir dans leur grande détresse. Si notre population nous prête assistance, comme elle le fit pendant ces derniers mois, dans une si large mesure, en faveur des ressortissants d'autres nationalités, l'aide que nous devons porter à nos compatriotes pourra devenir très vaste.

On conteste souvent que la situation des Suisses à l'étranger soit aussi terrible que celle des populations au milieu desquelles ils vivent. Mais quiconque connaît quelque peu les circonstances actuelles sait dans quelle détresse ils se trouvent.

Nous attendons avec confiance que la population nous aide dans notre Œuvre et contribue d'un cœur joyeux, chacun selon ses moyens, à la grande collecte que notre Commission organise dans tout le canton, avec la collaboration des Autorités communales.

Il est à noter que le 20 % des sommes recueillies chez nous restera dans notre canton, et sera affecté aux œuvres de secours pour enfants et vieillards.

Qu'on réserve donc bon accueil aux dévoués quêteurs ou dévouées quêteuses, qui iront, de maison en maison, tendre la main pour nos compatriotes malheureux. Les dons peuvent aussi être adressés à M. le Trésorier de la Commission cantonale de charité, Compte de chaque 114 40, Fribourg.

Fribourg, le 25 novembre 1920.
La Commission cantonale de charité.

L'enquête sur la mort

de l'aviateur Progin

Communiqué de l'Office aérien fédéral :

L'enquête sur la chute de l'aviateur Progin a donné lieu aux constatations suivantes :

Le brouillard étant bas, il ne fut pas possible, à l'ouverture du meeting, de voler d'une façon visible pour le public, au-dessus de 500 m. Bien que les vols acrobatiques fussent interdits au-dessous de 500 m., le meeting commença immédiatement par ces exercices.

Le pilote, un des meilleurs aviateurs de chasse de notre troupe d'aviation, s'éleva sur son Morane monoplane (appareil spécialement bâti pour l'acrobatie) et, après un quart d'heure d'exercices acrobatiques, pénétra dans la couche de brouillard. Peu après, il en sortit par une vrille qui se continua jusqu'à moins de 100 m. au-dessus du sol. A ce moment-là seulement, l'appareil se rétablit et piqua vers une partie du terrain qui, par bonheur, n'était pas occupée par le public. L'aviateur, n'ayant pu utiliser le court espace de temps qui s'écoula entre sa sortie du brouillard et son arrivée au sol pour reprendre sa machine en main, fut tué sur le coup.

Revenu du pays des Soviets

M. Aloyse Niquille, qui, depuis plus d'une année, tentait de quitter la Russie, est enfin arrivé hier soir à Fribourg. Jusqu'en Allemagne, il a été dans le train des soldats allemands rapatriés de Sibérie. A Bâle, puis au Palais fédéral à Berne, il a eu à fournir des renseignements sur le nombre et les conditions d'existence des Suisses restés en Russie. Ils sont trente-six et ont, en général, une existence pénible et précaire. Les Soviets les gardent comme otages et par vengeance des dispositions de la Confédération à l'égard du gouvernement de Lénine.

Le régime des bolchévistes est maintenant détesté par le peuple russe ; il ne tient que parce qu'il n'y a pas d'organisation chez ses adversaires.

Art et métiers

L'Union cantonale des arts et métiers a établi un Secrétariat cantonal permanent qui sera à la disposition des sections pour toutes les questions qui ont trait aux arts et métiers.

Le secrétaire permanent a été désigné en la personne de M. A. Hertling, architecte, professeur au Technicum, qui recevra le lundi, de 16 à 18 heures, au Musée industriel, bâtiment des Postes, à Fribourg.

L'expédition Shackleton au pôle sud

On annonce au Casino Simplon, dès ce jour jusqu'au 29 novembre, un grand film documentaire dont le succès a été considérable à Lausanne, à Genève, à Berne et dans d'autres villes suisses : L'expédition Shackleton au pôle sud.

Ce n'est pas une fiction du genre de celles qu'on voit d'ordinaire au cinéma. C'est une histoire vraie, enregistrée par l'appareil. L'explorateur anglais Shackleton, partant en 1914 de sa faire accompagner par un opérateur, excellent photographe, qui le suivit dans tout son voyage. Le départ, la traversée de la banquise, l'investissement du navire l'Endurance par les glaces et sa ruine, les traîneaux tirés par les chiens, le campement sur la glace, les pénibles travaux et les récréations des explorateurs, le retour, tout a été photographié d'après nature, sur les lieux mêmes des événements.

C'est dire que l'expédition Shackleton au pôle sud est un spectacle d'un rare intérêt, tour à tour amusant ou tragique. Nul doute que le public fribourgeois ne réserve à l'expédition Shackleton au pôle sud l'accueil favorable que mérite ce film exceptionnel.

Le concert de la Concordia

Ainsi que nous l'avions annoncé la semaine dernière, la Concordia a renvoyé, en raison des meetings d'aviation, à dimanche, 28 novembre, l'exécution de son premier concert d'hiver.

Nous avons déjà fait ressortir la valeur musicale du programme de cette audition, et nous n'apprenons rien de nouveau au public en louant les qualités de justesse, de finesse, de netteté, que l'on constate à chaque exécution de cette fanfare.

Les fidèles auditeurs de la Concordia se rencontreront donc nombreux aux Charmettes, dimanche, à 3 heures. Les musiciens et leur distingué directeur, M. Stocklin, méritent qu'on aille les écouter et les applaudir.

Les conférences du Cercle social

Il y a quelques jours, nous signalions à nos lecteurs la reprise d'activité de la Fédération ouvrière fribourgeoise. Cet intéressant groupement fera donner demain soir, samedi, sa première conférence d'hiver. Le R. P. Clavier, professeur à l'Université, un ami précieux de nos sociétés ouvrières, a consenti à ouvrir la série et parlera de quelques épisodes de la grande guerre. C'est pour 8 h. 3/4, au Cercle social de la Grand'rue.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Vendredi, à 8 h. 3/4, répétition pour les alti et soprani.

CALENDRIER

Samedi 27 novembre

Saint JOSAPHAT, évêque et martyr

Saint Josaphat, jeune prince indien, eut le bonheur de convertir à la foi son père et presque tout son royaume ; après quoi, il se retira dans la solitude.

Chronique musicale

Dimanche dernier et mardi, le Gemischterchor et le Männerchor de Fribourg ont donné sous la direction toujours si justement appréciée de M. G. Heller un concert remarquable. Les deux chœurs, bien montés en voix, semblent avoir fait un progrès notable quant à la cohésion, à l'entrain, à l'expression et aussi à la clarté du texte chanté. On peut souhaiter encore plus de légèreté dans les voix intermédiaires, qui sont parfois un peu surdement et aussi conseiller à certains sopranos de s'abstenir des notes très élevées, qu'ils ne donnent que d'une façon insuffisante quant au timbre et à la justesse. Ces petites remarques faites, il faut louer la sincérité d'émotion que la grande majorité des exécutants mettent dans leur chant, et relever l'effet tour à tour puissant ou gracieux, dramatique ou ironique, des chœurs de ce dernier concert. Le Matroschgrab, de Sonntag, les deux chœurs de Koesch et Thiede, les chœurs mixtes de Brahms surtout, ont été exécutés d'interprétation, d'intérêt et de sonorité, bien qu'on les puisse réver plus gracieux encore. Le chœur final, d'une si habile et nerveuse écriture, Trois, de F. Hegar, l'a emporté en couleur et en élan.

Les trois pièces instrumentales de Mozart et Beethoven ont fait d'heureuses diversions au programme et montré, une fois de plus, les qualités musicales de quelques-uns de nos musiciens les plus dévoués.

Les deux concerts de dimanche et mardi, fréquentés par un nombreux auditoire, sont une preuve de la vitalité musicale, de l'énergie, de la discipline des deux chorales concertantes, comme aussi de la valeur et du zèle de leur chef. Nos félicitations ! J. B.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

22 novembre. — Francher, Charles, fils de Théophile, serrurier, de Fribourg, et de Cécile, née Schultheis, rue des Epouses, 66.

Jonin, Alphonse, fils de Philippe, journalier, de Chandon, et de Martine, née Herbetta, Planche Inférieure, 252.

Lüthi, Bertha, fille de Jacob, tapissier, d'Auserbirmoos (Berne), et d'Elise, née Thomet, Planche Supérieure, 200.

23 novembre. — Bader, Joseph, fils de Joseph, journalier, de Saint-Ours, et de Régina, née Ahy, Petites Rames, 151.

Bruggmann, Marc, fils de Jean, de Degersheim, Saint-Gall, secrétaire, à Berne, et d'Elise, née Beunk.

Décès

22 novembre. — Doffey, Jean, veuf de Rosalie, née Bielmann, cordonnier, de Boncourt, 70 ans, rue d'Or, 105.

Udry, Marie (Sœur Alphonse), fille de Jacques, d'Altalen, religieuse Hospitalière 62 ans.

24 novembre. — Fagnoni, Ida, de Ruevres-les-Prés, sommelière, à Lausanne, 29 ans.

LES SPORTS

Les courses de Saint-Moritz

Les grandes courses de chevaux de Saint-Moritz sont fixées aux 3-6 février 1921. Prix : 20,000 francs.

SOMMAIRE DES REVUES

Revue des Deux Mondes. — 15, rue de l'Université, Paris. 1^{er} novembre : Gambetta : Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. — Thiers I : Emile Faguet. — La fille d'Eléazar, deuxième partie : Elisa Rhaïs. — Portraits contemporains. — M. Alexandre Millerand : René Viviani. — Une année en Rhénanie : Albert Malaurie. — Le mysticisme démocratique. Dans l'Œuvre de George Sand : Ernest Seillière, de l'Institut. — Les fêtes de Descartes à Amsterdam : René Dommig, de l'Académie française. — L'épreuve de la Pologne. Questions sociales : Maurice Pernot. — Littératures étrangères. — Un roman de guerre de Clara Viebig : Louis Gillet. — Revue littéraire. — Qui était l'astré de Ronsard ? : André Beaunier. — Chronique de la quinzaine. — Histoire politique : Raymond Poincaré, de l'Académie française. — Prix de l'abonnement : Suisse : Un an, 92 fr. ; six mois, 47 fr. ; trois mois, 24 fr. 50.

Revue historique vaudoise. Bulletin historique de la Suisse romande, Octobre : Druey et Gaullieur à propos du Nouvelliste Vaudois (suite), par A. Bonard. — L'œuvre de l'Assemblée provisoire vaudoise de 1798 (suite), par L. Mogeon. — Chronique.

Revue historique vaudoise. Bulletin historique de la Suisse romande, Octobre : Druey et Gaullieur à propos du Nouvelliste Vaudois (suite), par A. Bonard. — L'œuvre de l'Assemblée provisoire vaudoise de 1798 (suite), par L. Mogeon. — Chronique.

Revue historique vaudoise. Bulletin historique de la Suisse romande, Octobre : Druey et Gaullieur à propos du Nouvelliste Vaudois (suite), par A. Bonard. — L'œuvre de l'Assemblée provisoire vaudoise de 1798 (suite), par L. Mogeon. — Chronique.

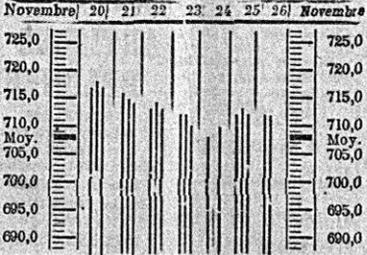
Revue historique vaudoise. Bulletin historique de la Suisse romande, Octobre : Druey et Gaullieur à propos du Nouvelliste Vaudois (suite), par A. Bonard. — L'œuvre de l'Assemblée provisoire vaudoise de 1798 (suite), par L. Mogeon. — Chronique.

Revue historique vaudoise. Bulletin historique de la Suisse romande, Octobre : Druey et Gaullieur à propos du Nouvelliste Vaudois (suite), par A. Bonard. — L'œuvre de l'Assemblée provisoire vaudoise de 1798 (suite), par L. Mogeon. — Chronique.

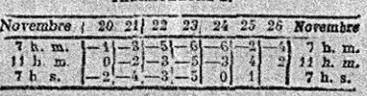
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

De 26 novembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.



La question grecque

Londres, 26 novembre.

(Havas.) — On croit savoir que le comte Storza, qui doit participer, au nom de l'Italie, aux conversations entre MM. Lloyd George et George Leygues, arrivera samedi à Londres.

Il y a lieu de noter que la presse britannique a accueilli avec une faveur marquée les paroles prononcées mardi par M. Leygues à la Chambre au sujet des affaires de Grèce.

(Stefani.) — La Tribuna écrit, au sujet de la conférence de Londres, que le comte Storza quittera Rome pour Londres aussitôt que le traité de Rapallo sera ratifié par la Chambre.

La question du prix du pain, qui va se discuter à la Chambre, empêchera M. Giolitti de participer à la conférence à laquelle il avait été invité.

La Tribuna ajoute que, bien que l'Italie ne soit pas au nombre des puissances protectrices de la Grèce et que, bien qu'elle ne soit pas décidée à ne pas intervenir dans les questions intérieures de la Grèce, elle est cependant intéressée au règlement définitif de l'Asie Mineure, aux questions de la mer Egée, des Dardanelles et de la mer Noire.

A propos des tendances manifestées par la France et l'Angleterre en faveur de la révision du traité de Sévres, la Tribuna dit que l'idée de révision alarme l'Italie, car le principe d'une profonde révision des traités conclus pourrait affaiblir, s'il triomphait sur une vaste échelle, l'ensemble de la paix européenne si laborieusement construite. Mais il est possible de donner au traité de Sévres une interprétation plus large permettant à la Turquie d'avoir plus de liberté et de possibilités d'existence et à la Grèce de ne pas suffoquer sous le poids dont elle fut chargée.

L'Italie est obligée, par ses grands intérêts en Orient, et notamment en Anatolie, d'avoir la plus grande attention. A San Rmo et à Sévres, l'Italie a fait de grands sacrifices pour la paix générale, mais elle ne peut pas être absente si le problème est discuté à nouveau.

L'Italie s'empare toujours du principe de liberté absolue du peuple hellénique de régler ses questions intérieures et de la nécessité de placer la Turquie dans des conditions lui permettant au moins de vivre.

Société des nations

Liverpool, 26 novembre.

(Havas.) — Lord Grey, parlant hier soir, jeudi, de la Société des nations, a déclaré qu'il était préférable d'y admettre les anciens Etats ennemis aussitôt que possible, car si la Société des nations ne reçoit pas l'appui de toutes les grandes puissances, il pourrait se former une contre-société et l'on reviendrait alors à l'ancien système des alliances.

Angleterre et Irlande

Londres, 26 novembre.

(Havas.) — La Chambre des lords a voté en seconde lecture le projet de loi sur le Home Rule de l'Irlande.

Londres, 26 novembre.

(Havas.) — Un communiqué du ministère de la guerre signale que, pendant le mois d'octobre, on a assassiné en Irlande 7 officiers et 6 soldats, blessé 7 officiers et 20 soldats. Les totaux des pertes militaires se chiffrent par 32 tués et 88 blessés.

L'ambassadeur d'Angleterre à Paris

Londres, 26 novembre.

(Havas.) — Lord Hardinge, le nouvel ambassadeur britannique à Paris, quittera Londres demain samedi, pour aller occuper son poste.

Les Soviets mobilisent les femmes

Stockholm, 26 novembre.

(Havas.) — On mande d'Helsingfors que le gouvernement des soviets vient d'ordonner la mobilisation générale des femmes, par les soins d'une vaste organisation créée spécialement pour la confection de linge de corps destiné aux soldats.

Les négociations russo-polonaises

Copenhague, 26 novembre.

(Wolf.) — Selon une dépêche de Riga, les négociations de paix russo-polonaises ont été reprises.

La flotte de Wrangel

Berlin, 26 novembre.

(Wolf.) — On mande de Reval : Raskolnikov, qui commande la flotte rouge dans la mer Baltique, déclare dans la Pravda de Petrograd que quatre croiseurs cuirassés de la flotte de Wrangel sont tombés aux mains des Soviets à Sébastopol.

La France et les étrangers

Paris, 26 novembre.

(Havas.) — Un décret stipule que les travailleurs étrangers séjournant en France seront désormais soumis aux dispositions du décret du 2 avril 1917 ; une carte d'identité leur sera délivrée gratuitement à leur arrivée à la frontière par le commissaire spécial.

Paris, 26 novembre.

Le Matin croit savoir que le gouvernement va déposer d'urgence un projet mettant fin au privilège dont jouissent les étrangers qui sont exonérés de l'impôt de 1,10 % sur le chiffre d'affaires pour toutes les matières premières et objets manufacturés qu'ils importent en France.

Le prix des charbons français

Paris, 26 novembre.

(Havas.) — Un arrêté du ministre des travaux publics réduit le taux des surtaxes qui frappent les charbons français destinés à l'industrie. Le prix du charbon d'industrie va ainsi se trouver ramené au prix du charbon pour l'usage domestique.

Le charbon anglais

Londres, 26 novembre.

La quantité de charbon extraite dans la semaine du 7 au 13 novembre s'est élevée à 4,775,000 tonnes, contre 4,611,000 au cours de la semaine qui précède la proclamation de la grève des mineurs anglais (16 octobre). C'est la semaine finissant le 25 septembre qui marque le record, avec 4,834,000 tonnes.

Les femmes allemandes

Berlin, 26 novembre.

La Diète prussienne a adopté, hier jeudi, une motion invitant le gouvernement prussien à s'employer auprès du gouvernement du Reich à l'effet d'ouvrir aux femmes la possibilité d'exercer les fonctions de juge, de procureur général et d'avocat.

Les tarifs

Berlin, 26 novembre.

(Wolf.) — Le relèvement des tarifs de chemins de fer, au moins en ce qui concerne les transports de marchandises, n'affectera pas la forme d'une majoration en %, mais comportera une graduation selon la nature des marchandises, considérées par catégories. La commission des tarifs estime qu'il n'y a pas lieu d'attendre l'ouverture du prochain exercice financier pour appliquer cette mesure.

Générosité papale

Berlin, 26 novembre.

(Wolf.) — Le Pape vient d'offrir 200,000 livres qui seront affectées au placement d'enfants allemands en Italie.

Interdiction d'engins explosibles

Rome, 26 novembre.

M. Giolitti soumet aujourd'hui à l'approbation du conseil des ministres un projet de loi sur la livraison par les citoyens de toutes les armes de guerre et sur les mesures nécessaires pour faire respecter la loi.

Ce projet prévoit l'interdiction absolue du port et de l'usage des armes insidieuses, telles que bombes, engins explosibles, etc., sanctionnée par des peines très sévères.

La suite des troubles de Bologne

Bologne, 26 novembre.

Cinq cents employés et ouvriers de la commune ont décidé la révocation de leur adhésion à la Chambre de travail, cela à la suite des récents événements.

Nouveaux attentats

Turin, 26 novembre.

Une bombe a été lancée contre l'établissement Benedetti. Il n'y a heureusement que des dégâts matériels.

Turin, 26 novembre.

Le marquis Medici del Vescello, ancien député, qui revenait de sa villa à la campagne, avec sa femme, a été attaqué, dans la rue Roi Humbert, par trois brigands qui ont arrêté son automobile et l'ont complètement dévalisé.

Une entente entre la Société des éditeurs de journaux suisses et l'Association de la presse suisse interdit d'accepter des communications destinées à remplacer les annonces ou revêtant un caractère de réclames commerciales.

Buvez le
STIMULANT
ouvert de vin et quinquina

INCROYABLE !

A titre exceptionnel pendant quinze jours

La baisse des changes a provoqué la crise dans les fabriques d'horlogerie qui ne vendent que difficilement leurs articles à l'étranger. Pour ce motif la maison Simon de Bienna met en vente quelques milliers de montres directement au public. Elle enverra au prix de fabrication contre remboursement de 19 fr. 50, une ravissante montre bracelet 11 lignes pour dames, avec bracelet extensible. Montre en plaqué or garanti 5 ans, forme octogone, mouvement cylindre 8 rubis, cadran 24 heures. Montre constituant un véritable petit bijou. La même pièce en or 14 kt. mais forme ronde et bracelet de soie noire (dernier choix) contre remboursement du prix extraordinaire de 37 fr.

Nous envoyons également contre remboursement de 25 fr., une excellente montre bracelet pour Messieurs, 13 lignes, en plaqué or garanti 5 ans, forme carrée cambrée. Mouvement de toute première qualité, ancre rubis, cadran radium et 24 heures.

Envoyez les commandes à **Simon, comptoir d'horlogerie, Rayon 45, Bienna.**

Fumez les cigares FROSSA D

Demandez à votre épicer
LE THÉ CEYLAN

STANDARD

Véritable
mélange anglais

SAUTE et VIGUEUR retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr. — Dans les pharmacies ou directement franses par la Pharmacie Centrale Médicins-Govin, rue du Mont-Blanc 9, GENEVE.

POUPÉES

Têtes de poupées

Réparations

V^o MAYER-BRENDER

rue de Lausanne, 78

Bazar Fribourgeois

— rue du Tilleul, 155 —



Jeune homme

connaissant parfaitement français et allemand, sténodactylo, corresp., commerce, demande place dans bureau ou commerce. 10113
Offres sous chiffres P 9992 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

pour le 25 décembre, une jeune fille honnête, pour servir au café et aider au ménage. S'adresser chez M. E. Hollenstein, Café de la Cigogne, Fribourg.

A VENDRE

près de Fribourg, un joli domaine de 9 poses de terre, avec maison d'habitation. A vendre, près de Fribourg, une maison d'habitation avec une pose de terre et un peu de forêt. Facilité de paiement. 40312. S'adresser sous chiffres P 10312 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Non effrons jusqu'à disponibilité :

Noix : 5 kg., Fr. 7.— ; 10 kg., Fr. 13.— ; Marrons gros : 10 kg., Fr. 6.70 ; Châtaignes : 10 kg., Fr. 4.70.
Kronenberg, Fontana Margit, Solothurn, 10127

BUREAU

de la place demande demoiselle ayant de la pratique, et connaissant parfaitement l'allemand, le français et le dactylographie. 10137. Adresser offres et références, sous P 9904 F à Publicitas S. A., Fribourg.

VOYAGEUR

connaissant à fond la clientèle particulière du canton de Fribourg, trouvant place stable dans importante maison de touristes et nouveautés. Adresser les offres avec références et prétentions, sous R 1538 N à Publicitas S. A., Fribourg, 10310

NOIX

saines, sacs de 5 kg., 7 fr. 10 kg., 13 fr.
NOISETTES 5 kg., 9.50 fr. 10 kg., 18 fr.
MARRONS 10 kg. 6.50 fr.

ON DEMANDE

un comptable capable et sérieux, bien rétribué. Caution exigée. S'adresser sous chiffres P 10102 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE

un char à main à ressort Rue de Morat, 257.

8 beaux porcs

de 4 mois et une belle génisse prête au veau. 10317. S'adresser à M. Pierre SALLIN, fils de Modest, Villars-Saint-Pierre.

NOISETTES

5 kg., 9.50 fr. 10 kg., 18 fr.
MARRONS 10 kg. 6.50 fr.

Camionnette BENZ

1000-1200 kgr., 16/22 HP. Prix avantageux. Facilité de paiement. S'adresser à M. G. Stet, 12, rue Gutenberg, Vevey, 10182

Viande fraîche

première qualité à la Boucherie chevaline, Louis BESS, rue des Augustins, Fribourg.

Boquet de gare

à Oberex-sur-Montreux, à remettre tout de suite ou date à convenir. Passage fréquenté des touristes et promeneurs. S'adr. : E. Raccourter, Agent d'affaires, Montreux, 10220

la Maison Pulvis BBBBB

à LOCARNO offre Noix à Fr. 1.— le kg.
Marrons » 0.60 »
Châtaignes » 0.35 »
Noisettes » 1.70 »
Châtaignes sèches » 0.70 »
Hariois secs » 0.80 »
Rig. en corb. » 1.80 »
Figuets en corb. » 1.60 »
à partir de 5 kg. franco Locarno. 10293

CHAUSSURES

Soutenez les commerçants fribourgeois

et achetez, aux prix les plus bas, les meilleures marques suisses connues „BALLY“, „STRUB“ et „RIGI“

	Nos	Fr.
Chaussures de travail, solides	40-47	26.—
de travail, avec languette, cousu haut	40-47	28.50
Souliers des dimanches, bouts souples	40-47	26.50
des dimanches, Box kalf, double semelle, Derby	40-47	38.—
des dimanches, veau, double semelle,	40-47	35.—
pour garçons, pour tous les jours, languette cout., fort ferrage	36-39	26.—
pour garçons, pour les dimanches, Derby, non ferrés	36-39	26.50
pour garçons, pour les dimanches, Box (Prix de la Confédération)	36-39	31.—
Souliers pour jeunes filles et garçons, ferrés	30-35	16.—
pour jeunes filles et garçons, pour les dimanches (Prix de la Conf.)	26-29	13.75
pour jeunes filles et garçons, pour les dimanches (Prix de la Conf.)	30-35	16.95
pour jeunes filles et garçons, Derby, s. doublure (Prix de la Conf.)	26-29	14.50
pour jeunes filles et garçons (Prix de la Confédération)	30-35	17.95
pour jeunes filles, Box Derby	26-29	19.75
pour jeunes filles, Box Derby	30-35	22.—
Chaussons en feutre, pour dames, semelles en cuir, gris, hauts	36-42	12.85
en feutre, pour dames, semelles en cuir, gris, 1 ^{er}	36-42	16.—
en feutre, pour dames, galochés, avec une boucle	36-42	16.50
pour jeunes filles, avec deux boucles, gris	26-29	8.—
pour jeunes filles, avec deux boucles gris	30-35	9.—
Socques chaussures, avec doublure, sans couture	26-29	6.—
chaussures, avec doublure, sans couture	30-35	7.20
chaussures, avec doublure, sans couture	36-42	9.—
chaussures, avec doublure, avec couture (haut)	26-29	6.50
chaussures, avec doublure, avec couture (haut)	30-35	7.90
chaussures, avec doublure, avec couture	36-42	9.75
chaussures, avec doublure blanche, Box et croûte	26-29	7.70
chaussures, avec doublure blanche, Box et croûte	30-35	9.—
chaussures, avec doublure blanche, Box et croûte	36-42	11.—
Sabots bernois, pour dames, avec feutre épais	37-43	9.25
bernois, pour hommes, avec feutre épais	40-48	10.50
bernois, pour hommes, avec feutre blanc, à lacets	40-48	12.50

Pantoufles en tous genres. Souliers de sports bruns et noirs

F. VONLANTHEN

Pont Muré, 152 Fribourg

Envol et échange franco

Vacher

demande place, pour soigner 13 à 15 vaches et quelques pièces de jeune bétail, de préférence dans le ch. de Vaud. Entrées à Noël ou au Nouvel an. S'adr. sous P 10224 F à Publicitas S. A., Fribourg.

DOMAINE

de 1 à 20 poses, est demandé en location pour février 1921, paiement assuré. 10 274. Adresser offres à A. FROISSARD, Agence Immobilière, rue des Epouses 138, Fribourg, Téléph. 2 60. 10 274.

Toiles cirées

(seulement les bonnes qualités)

LINOLEUMS

Grand choix PRIX MODÉRÉS

Fr. BOPP

Ameublements rue du Tir, 8, Fribourg. Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant. 8913

Domaine

Agriculteurs solvables demandent à louer, pour février 1921, bons domaines de 20 à 50 poses. Adresser offres à l'Agence Immobilière A. FROISSARD, rue des Epouses 138, Fribourg, Téléph. 2 60. 10272

PROMAGES BERNINAIS

gras, de 1^{re} qualité à 5 fr. le kg. et fromage maigre fin et bien sauté, à 3 fr. 10 le kg. 10268. Envoi contre remboursements depuis 5 kg. RUD. SPAHR, fromager, WALLENRIED.

DOMAINE

à vendre, 20 poses dont 2 de forêts, même maison, habitation de 5 chambres, et dép. écurie, 2 r. mis-à-grange, fossa, avec vaine, porcherie, et cimetière, jardin etc. Occasion unique, terrain de 1^{re} qualité bons bâtiments. Entrée 22/11, 1921. Prix 24,000 fr. S'adresser à l'Agence Immobilière A. FROISSARD, rue des Epouses 138, Fribourg, 10 275

MEUBLES

meubles et d'occasion. Le plus beau choix de meubles et le meilleur marché. 10309. Chaucraur, 15, Lausanne, A. Grandjean. Téléphone 30 98

A VENDRE

4 pores de 5 mois. S'adresser à Pierre Grivel, Magnodens.

CATALAN

quinquina

Le meilleur vin au quinquina. Le meilleur tonique et apéritif. Le grand vin fortifiant. Le plus puissant pour les convalescents. Le seul vin contre les faiblesses d'estomac et le manque d'appétit. En vente dans tous les cafés, restaurants, et ch. 2 l'inventeur, Juan Sastre, vins en gros, 100 m. t. Représentant pour l'Est, M. Jules Decommun, vial.

Tapis au mètre

EN CORDON, JOIE LAINE, MANILLE Grand choix en descentes de bois, devant de portes, nattes de Chine. chez

Fr. BOPP

Ameublements rue du Tir, 8, Fribourg. Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant. 8912

Emprunt de conversion 3 1/2 0/0

DU CANTON DU TESSIN de 10,000,000 de francs, de 1893

Le Département des Finances du canton du Tessin informe Messieurs les porteurs de ces obligations que, au 25^{ème} tirage d'amortissement, sont sorties, pour être remboursées le 31 décembre 1920, les 105 obligations suivantes :

SÉRIE A											
44	66	339	561	566	570	633	693	702	719	778	953
1095	1630	1715	1799	2127	2108	2475	2481	2602	2610	3681	3807
3913	3958	4087	4127	4204	4679	4765	5113	5245	5352	5727	5730
5912	5963	6017	6090	6100	6258	6360	6399	6617	6745	6925	6950
6995	7005	7080	7138	7170	7362	7489	7642	7680	7701	7810	8054
8146	8205	8366	8436	8466	8567	9143	9296	9456	9800		

SÉRIE B											
10139	10417	10806	11016	11309	11538	11663	11751	11899	11862		
11927	12090	12118	12168	12202	12214	12244	12290	12438	12705		
12820	13051	13211	13216	13247	13284	13306	13366	13614	13881		
14114	14797	14805	14821	14955							

Les titres suivants n'ont pas encore été présentés pour le remboursement : 25^{ème} tirage : 31 octobre 1918, Série B. N° 12 326. 26^{ème} : 31 : 1919, A. : 656, 2409. 26^{ème} : 31 : 1919, B. : 10 075, 12 377

En outre, les porteurs d'obligation de l'Emprunt 5 % de Fr. 8,000,000.— de 1915 sont informés que, au 1^{er} tirage, sont sorties, pour être remboursées, le 31 décembre 1920, les 181 obligations suivantes :

SÉRIE A											
85	112	115	122	128	137	196	207	299	345	360	388
398	428	434	599	623	632	692	746	762	778	817	838
1061	1070	1129	1193	1276	1311	1336	1542	1545	1587	1635	1686
1703	1742	1815	1856	1933	1976	2159	2218	2252	2296	2308	2363
2464	2525	2528	2654	2778	2829	2830	2931	2937	3086	3113	3192
3233	3330	3343	3356	3452	3455	3533	3544	3550	3599	3663	3696
3745	3758	3780	3792	3959	4099	4100	4195	4215	4233	4286	4250
4395	4466	4471	4526	4596	4616	4661	4717	4809	4851	4874	4899
5003	5011	5014	5020	5035	5231	5259	5383	5505	5524	5639	5689
5950	6013	6115	6239	6302	6425	6460	6512	6596	6616	6686	6768

SÉRIE B											
8034	8076	8143	8173	8206	8227	8237	8588	8589	8598		
8639	8664	8744	8873	8921	9022	9089	9095	9104	9108		
9112	9140	9165	9193	9218	9233	9402	9528	9630	9641		
9645	9725	9738	9850	9860	9868	9875	9962	10062	10131		
10186	10277	10423	10499	10646	10802	10915	10930	10934	11419		
11157	11190	11296	11303	11582	11595	11666	11780	11955	11972		

Les porteurs des titres énumérés ci-dessus sont, par conséquent, invités à les présenter au paiement avec les coupons non encore échus le 31 décembre, à un des domiciles ci-après :

- A Bellinzona : A la Caisse d'Etat du canton du Tessin.
 - A Lugano : A la Banque d'Etat du canton du Tessin. A la Banque de la Suisse Italienne. A la Banque populaire de Lugano.
 - A Locarno : A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
 - A Hâle : Bankverein Suisse.
 - A Fribourg : A la Banque de l'Etat de Fribourg.
- A partir du 31 décembre 1920, les titres annoncés pour le remboursement cesseront de porter intérêt.
- Bellinzona, le 17 novembre 1920. P 16438 O 10270
- Le Cons. d'Etat Directeur : D^r C. Maggini.

GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

Trousseaux complets — Ebénisterie
TH. STRUB 9929
11, rue du Temple, 11. — Téléphone 6.26
Pour les fêtes, grand choix de cadeaux utiles, pharmacie, tables à ouvrages, tablettes, travailleuses, etc.
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER

CASINO SIMPLON

Dès ce soir et jusqu'au lundi 29 novembre inclus

Spectacle sensationnel

L'EXPÉDITION SHACKLETON au POLE SUD

- Principaux tableaux
- Le départ des explorateurs.
 - Dans la nuit polaire.
 - La traversée des banquises.
 - L'agonie du navire « L'Endurance ».
 - Le campement sur la glace.
 - A la dérive.
 - Une attente angoissante.
 - Le salut.

Paysages polaires — Les traîneaux et les chiens
Les éléphants de mer — La République des Pingouins

L'expédition Shackleton

N'EST PAS UNE FICTION
c'est un drame vécu enregistré dans toutes ses phases par le cinéma.

PRIX DES PLACES : 1^{res}, 2 fr.; 2^{mes}, 1 fr. 50; 3^{mes}, 1 fr. Timbre compris.

ON DEMANDE

pour entrer pour tout de suite ou pour Noël, un bon domestique si possible sachant traire, et une bonne servante de campagne, pour Noël. S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffres P 9999 F. 10 223

EMPLOYEZ

le savon blanc „LE LION“ 72 % d'huile

AVIS

Le soussigné informe son honorable clientèle et le public, en général, qu'il se charge encore de transformations et réparations de fournaux. 8204
Paul GABRIEL, fourreur, Avenue du Moleson, 25, Gambach.

DÉSIREZ-VOUS UN THÉ

d'un grand rendement et d'un arôme exquis, vous le trouverez sans contredit dans les magasins du

(Mercure)

la plus grande maison spéciale de la Suisse pour les cafés et thés. Cette maison peut acheter ses thés à des conditions si avantageuses et en vend journellement de grandes quantités et considérables qu'elle est à même d'offrir toujours à très bon compte ce qu'il y a de mieux parmi les meilleures sortes de thés. 10,006

Expéditions au dehors se font par toutes les succursales, et par le Bureau central à Berne, rue de Laupen, 8.

Domaines à vendre

A vendre, dans la contrée du Giblou et environs, de beaux domaines de 30 à 40 poses. Pour renseignements, s'adresser à Jettou, caissier, Farvaguy, 10, 127

GRANDE ÉCONOMIE

de combustible
Consommation : 12 à 14 kg. en 24 heures avec le poêle à bois

MIRUS

COM

SOCIÉTÉ DES CONCERTS, Fribourg - 7^{me} année
2^{me} CONCERT
 Dimanche 28 novembre 1920, à 17 heures
 A LA GRENETTE
Monsieur Rodolphe GANZ
 PIANISTE

ABONNEMENT AUX 3 CONCERTS :
 Places numérotées, 15 fr ; non numérotées, 10 fr.
 Entrées à ce concert : 6 et 4 fr. (impôt en plus).
 Location au Magasin de musique L. von der Weid
 29, rue de Lausanne.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
NEUCHÂTEL
 Capital: Fr. 100,000,000 - Réserves: Fr. 31,000,000

La Société de Banque Suisse reçoit
 des Dépôts de fonds contre
Obligations
 (Bons de Caisse)
 pour une durée de 1 à 5 ans ferme
 au taux de

5 1/2 0/0

Ces Obligations sont remboursables à
 échéances fixes ; elles sont munies de
 Coupons semestriels.

La Banque prend à sa charge
 le timbre fédéral

Elle bonifie sur :
LIURETS DE DÉPÔT 4 1/2 0/0
 un intérêt de

CORDONNERIE MÉCANIQUE
 8, rue du Père Girard
 Travail soigné, livraison rapide, marchan-
 dises 1^{re} qualité, prix réduit.
 Se recommande : 10016
G. PROGIN, cordonnier.

Importante agence de publicité
 demande pour le canton de Fribourg

Représentant
qualifié

Situation stable, bien rétribuée pour candi-
 dat actif, disposant de bonnes relations dans
 le monde du commerce et de l'industrie.
 Offres détaillées avec certificats et références
 sous chiffres JH 1508 Bc aux Annonces-Suisse
 S. A., Lausanne. 10045

Automobiles à vendre

Unie, 10/12 HP, torpédo, 4 places, Fr. 5,500
 Martini, 25/35 HP, > 6 > > 6,200
 Lorraine-Dietrich
 20/30 HP, > 6 > > 8,500
 Benz, 14/30 HP, > 6 > > 10,000
 Fiat, 15/20 HP, > 6 > > 11,000
 Fiat, 25/35 HP, > 6 > > 11,000

3 voitures sont transformables en camion.
 La Fiat 15/20 est à démarrage électrique.
 S'adresser à **VUILLE & C^{ie}**, rue du
 Temple, 6. 10141

Transports & Voyages
Camionnage & Déménagements
 SERVICE RAPIDE en 2 jours

Lyon-Genève } et vice-versa
Paris-Genève }

Expédition depuis 1 kilogramme
 Renseignements et prix gratuite-
 ment chez P 9511 F 10112

H LANG-GUYER & C^{ie}
 Place de la Gare, 38
 — Téléphone 465 —

Vente de billets de chemin de fer suisses
 directs et circulaires
ASSURANCE DE BAGAGES

AVANTAGE
 Economie Satisfaction

Procure l'emploi des **CAFÉS TORRÉFIÉS**
 Marque **LA REINE BERTHE**
 ouverts et en paquets

ROTISSERIE MODERNE - Installation électrique
 Toujours frais
PERRIN Frères, Payerne

2 Jeunes dames demandent, pour le pro-
 chain

LOGEMENT
 confortable, dans les environs de Fribourg, si
 possible au Gambach.
 Adresser offres sous T 11600 Lz. à Publicitas
 S. A., Lucerne. 10237

Samedi 27 novembre, commencera notre
GRANDE
LIQUIDATION
PARTIELLE

Affaire sensationnelle

Toutes les confections d'hiver, telles que : manteaux pour dames et
 fillettes, fourrures, jaquettes de laine, manteaux et complets pour hommes
 et garçons, pélerines, vestons loden, vêtements de dessous seront cédés avec

rabais 25% rabais

Manteaux pour dames, coupe moderne, 136 cm. grand col, ceinture	depuis Fr.	37. —
Manteaux fillettes	» »	10. —
Complets pour hommes	» »	65. —
Manteau Ulster pour hommes	» »	69.50
Vestons loden , qualité lourde	» »	29.50
Gilets de chasse pour hommes	» »	13.50
Pélerines	» »	14.50
Chemises de travail, pour hommes	» »	5. —
Caleçons pour hommes	» »	3.50
Veloutine pour blouses	» »	2.80
Flanelle coton pour chemises	» »	1.45
Toile blanche	» »	1.20
Drap complet, beaux dessins à rayures	» »	12.80
Un lot de pardessus défraîchis, pour hommes	à	18. —
» » » jupons	à	4.95
» » » tabliers à ceinture, pour dames	à	1.90

En outre, nous faisons un **RABAIS** de

20%

sur tous les articles en magasin tels que : draps pour complets d'hommes, tissus
 pour robes noires et couleurs, Kolsch limoge, toile pour draps de lits, damassés,
 coutil-matelas, lingerie pour dames, etc., etc.

Maurice Nordmann & C^{ie}
 16-18 Rue de Lausanne
FRIBOURG
 VOIR NOS VITRINES

Dr-méd. G. DARDEL, Berne
 ancien assistant du Prof. Kosher et ancien
 chef de clinique du Prof. de Quervain
 à Berne. Ancien élève de la clinique
 urologique de l'Université de Paris,
 reçoit à Berne tous les jours, de
 2 à 4 heures. P 11206 Y 10119

Chirurgie. Voies urinaires
 (Chirurgie générale,
 maladies des reins, vessie prostatée).
 — Téléphone 5568. —
 Rue de l'Hôpital 31, 1. (maison Lobsiger).

Docteur Albert OESCH
 de BALE
 médecin interne, traitement spécial pour
 calculs biliaires et maladies du foie,
 vient de s'installer à Lausanne

à la Villa Brise-Argentine
 Chemin de l'Elysée
 CONSULTATIONS de 2 à 3 heures
 (jeudi et dimanche exceptés)
 — Téléphone 34 42 —

PHONOGRAPHES
 Beau choix d'appareils en tous genres
 chez
DALER Frères, opticiens
 vis-à-vis de l'Hôtel Terminus

Di-ques "PATHE", danses modernes et
 grand choix de nouveautés.

Paul ZURKINDEN
 Menuisier-ébéniste
MISERICORDE
 SE RECOMMANDE. PRIX MODÉRÉS

Pension-Famille
 57, AVENUE de PÉROLLES
 1^{er} étage
CUISINE SOIGNÉE
 Prix modérés

AUTO-TAXI
 Téléphone Rosé 359.3

HERMANN ZAHND
 RÉPARATIONS -- ACCESSOIRES
 au plus bas prix du jour

Se recommande,
 P 9947 F 10179 **H. ZAHND.**

CH. PETITPIERRE
 Alimentation générale
FRIBOURG : Rue de Lausanne
 Boulev. de Pérolles
 Farvagny - Romont - Bulle - Semsales
 Châtel-Saint-Denis - La Roche

Dès ce jour, chaque consommateur bénéfi-
 ciera sur ses achats d'un

escompte de 5 pour cent
 La ristourne sera distribuée fin avril et fin
 octobre de chaque année. 15,036

AVIS
 au public

Le soussigné avertit l'honorable public du
 Mouret et environs qu'il ouvrira à partir du
 26 novembre courant, l'ancienne boucherie-cha-
 cuterie qui se trouve audit lieu. On porte à
 domicile. Envoi par poste. 10254
 Se recommande, **Joseph Barlowyl, boucher-charcutier.**

Marque
 « Bouquet
 des Alpes »

En vente
 partout

Fromage GERBER
 facile à digérer, sans croûte
 Exigez la marque Gerber